

Manuel Suisse d'Audit: contrôle ordinaire

07 septembre 2021 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Auditeurs et responsables de mandats qui assument des contrôles ordinaires de comptes statutaires et de comptes consolidés
- Professionnels qui dans le cadre de leurs activités doivent avoir une connaissance approfondie du métier de l'auditeur

Contenu

- Evaluation des risques, planification de l'audit, exécution des vérifications et établissement du rapport
- Utilisation efficace des technologies de l'information dans le cadre de l'audit et l'analyse des données.
- Vérification de la proposition concernant l'emploi du bénéfice
- Aspects spécifiques à prendre en considération lors de l'audit de comptes consolidés

Conditions-cadres

Compétences en révision

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principaux éléments traités dans le Manuel Suisse d'Audit «contrôle ordinaire»

Vous saurez

- Les appliquer dans le cadre d'un contrôle ordinaire

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission technique d'audit, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch



Yves Darbellay

Date

07.09.2021 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Introduction	Yves Darbellay
09.10–10.00	Approche d'audit orientée sur les risques	Yves Darbellay
10.00–10.30	Vérification de la proposition concernant l'emploi du bénéficiaire	Yves Darbellay
10.30–11.00	Pause-café	
11.00–11.40	Utilisation des technologies de l'information (IT) dans le cadre de l'audit	Yves Darbellay
11.40 – 12.10	Aspects particuliers de l'audit des comptes consolidés	Yves Darbellay
12.10–12.15	Conclusion	Yves Darbellay

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.